

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS LA LISTE DE NOËL LA PLUS FOLLE dans le cadre du Salon Esprit de Noël

La société organisatrice SPL Atlantia dont le siège social est basé à La Baule (44500) – 119 avenue de Lattre de Tassigny – RCS Saint Nazaire 799 313 051, organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat **du vendredi 13 octobre au 4 novembre 2017**, dans le cadre du *Salon Esprit de Noël* qui se tiendra au Palais des Congrès Atlantia de La Baule du 3 au 5 novembre 2017.

Article 1 :

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, de plus de 6 ans accompagnée d'une personne majeure, résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion des employés de la société organisatrice et des membres de son conseil d'administration et de leur famille et toute personne ayant collaboré à la conception ou réalisation du jeu.

2 catégories de jeu :

La Liste de Noël La Plus Folle ADULTE

La Liste de Noël La Plus Folle ENFANT (6-18 ans)

Article 2 :

Pour jouer les participants doivent :

- Préparer leur Liste de Noël La Plus Folle, maximum une par foyer, sur laquelle doit figurer le nom, prénom, l'adresse, le téléphone, et surtout l'email du participant, ainsi que la Catégorie dans laquelle il concourt : La Liste de Noël ADULTE ou La Liste de Noël ENFANT.

- Envoyer la Liste avec les coordonnées du participant et la Catégorie choisie

Soit par mail : communication@labaule-evenements.com

Soit par voie postale : Palais des Congrès Atlantia
Service Communication – La Liste de Noël La Plus Folle
119 av. du Mal de Lattre de Tassigny
44500 LA BAULE

à partir du vendredi 13 octobre 2017 jusqu'au samedi 4 novembre à 12h00.

- Un Jury composé de 5 personnes sélectionnera une hiérarchie de 6 GAGNANTS pour La Liste de Noël La Plus Folle ADULTE, et une hiérarchie de 6 GAGNANTS pour La Liste de Noël La Plus Folle ENFANT, à l'issue de la clôture des participations le samedi 4 novembre à 12h00.

- La remise des Prix aura lieu en présence du jury et de la Direction de la SPL Atlantia ou de son représentant, le dimanche 5 novembre à 11h45, sur le Salon Esprit de Noël à Atlantia.

- La liste des gagnants sera affichée sur le site du Salon www.salon-espritedenoel.com

Article 3 :

Le jury est composé d'une Présidente et de 4 autres membres :

Présidente du jury : Madame Claudine METAIREAU

Membres : Madame Muriel de ZUCHOWICZ, Madame Catherine PAINVIN, Madame Lilia MILLIER, Madame Florence SEY.

Article 4 :

Les prix sont les suivants, par Catégorie de jeu :

Catégorie La Liste de Noël La Plus Folle ADULTE

- Sixième prix : 1 déjeuner pour 2 personnes au Fouquet's de La Baule, boissons comprises, pour une valeur commerciale de 168 €
- Cinquième prix : 1 dîner gastronomique au Restaurant Le Castel Marie-Louise, pour une valeur commerciale de 214 €
- Quatrième prix : 1 Rituel Marin avec 3 soins à La Thalasso & Spa Barrière Le Royal La Baule, pour une valeur commerciale de 222 €
- Troisième prix : 2 billets pour un voyage en Irlande – Agence Richou, pour une valeur commerciale de 400 €
- Second prix : 1 séjour au Comptoir d'Aubrac – 12470 Saint Chély d'Aubrac, pour 2 personnes sur 2 nuits en B&B, pour une valeur commerciale de 400 €.
- Premier prix : 1 séjour pour 2 personnes en chambre vue mer (petit-déjeuner inclus) à l'Hôtel Barrière L'Hermitage ou L'Hôtel Barrière Le Royal selon disponibilité, pour une valeur commerciale de 649 €

Catégorie La Liste de Noël La Plus Folle ENFANT

- Sixième prix : 4 places de spectacle « Olivier le magicien et Passe Muraille » joué le mardi 19 décembre 2017 à Atlantia à 17h30 heures, pour une valeur commerciale de 36 €,
- Cinquième et quatrième prix : 2 lots de jeux pour enfants, pour une valeur commerciale de 40 € chacun,
- Troisième prix : Bons d'achat Cultura, pour une valeur commerciale de 40 €
- Second prix : 1 initiation pour 2 enfants au Tennis Country Club Barrière, pour une valeur commerciale de 78 €.
- Premier prix : 1 initiation pour 2 enfants au Golf International Barrière La Baule, pour une valeur commerciale de 140 €.

A l'exception des places de spectacle, tous les lots ont une durée de validité jusqu'au 31/10/2018 inclus.

En aucun cas le lot mis en jeu ne pourra donner lieu à un échange contre espèces ou contre un autre lot d'un montant équivalent.

Lors de la Remise des prix, à l'appel de leur nom, les gagnants disposent d'un délai d'une minute pour se présenter au jury, munis de leur pièce d'identité.

Passé ce délai la personne gagnante sera contactée par téléphone, ou par email et devra récupérer son lot auprès du Palais des Congrès Atlantia, **avant le 1er décembre en ce qui concerne les places du spectacle Olivier le magicien et Passe Muraille**, et dans tous les cas 30 minutes avant le début du spectacle et dans un délai de six jours pour les autres lots.

Tout lot non réclamé dans ce délai reste la propriété de la SPL Atlantia.

Article 5

Le lot est attribué au gagnant désigné par la société organisatrice et ne peut être cédé ou transféré à un tiers sans l'accord préalable de la société organisatrice.

La société organisatrice se réserve le droit en cas de force majeure ou pour des raisons indépendantes de sa volonté, de modifier les dotations et de les remplacer par d'autres de valeur équivalente et de même nature. Cette substitution ne pourra donner lieu à aucun remboursement du gagnant ni à aucune contestation.

La responsabilité de la société organisatrice ne saurait être engagée dans l'hypothèse où le gagnant ne pourrait recevoir ou utiliser la dotation pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice.

La société organisatrice ne saurait par ailleurs encourir aucune responsabilité en cas de survenance d'un élément de force majeure (grèves, intempéries...) qui empêcherait le déroulement de l'opération.

Article 6 :

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations nominatives les concernant collectées dans le cadre du jeu. Ils disposent en outre d'un droit d'opposition quant à la collecte de leurs données personnelles.

Ce droit peut être exercé par le participant sur simple demande à : SPL ATLANTIA – CS 50230 – 44505 LA BAULE CEDEX.

La société organisatrice se réserve la possibilité d'utiliser le nom, le prénom et la photographie du gagnant à des fins publicitaires, de relations publiques ou dans sa communication et celle de ses Partenaires, sans que cette utilisation puisse faire l'objet d'une quelconque rémunération ou contrepartie autre que celle du cadeau gagné.

Article 7 :

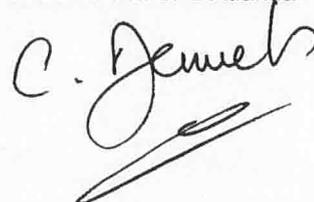
Le règlement complet, déposé auprès de la SELARL VEYRAC GIGOUT DESCHAMPS CARDIN GEAIRON Huissiers de Justice Associés, 28 Boulevard Albert 1er 44600 SAINT NAZAIRE, pourra être obtenu sur simple demande en écrivant à Jeu Concours La Liste de Noël La Plus Folle – SPL Atlantia CS 50230 – 44505 LA BAULE cedex

(Remboursement du timbre sur simple demande et sur la base du tarif postal lent en vigueur).

Le règlement complet est également disponible en ligne, sur le site internet du Salon Esprit de Noël www.salon-espritdenoel.com, et sur le site internet de l'huissier de justice www.huissier-de-justice-saint-nazaire.fr

Fait à La Baule, le 13 octobre 2017

Corinne DENUET
Directrice de la SPL Atlantia



salon

L'esprit de Noël

Entrée
gratuite

3, 4, 5 NOVEMBRE 2017

Palais des Congrès Atlantia - *La Baule*

www.salon-espritedenoel.com

Décorations de sapins,
Arts de la table,
Gourmandises,
Cadeaux ...



Marraine de l'événement
Catherine Painvin
créatrice de Tartine et Chocolat
et du Comptoir d'Aubrac

VILLE DE
La Baule
SÉCOUBAC

PALAIS DES CONGRÈS
ATLANTIA
La Baule

Cultura
l'esprit jubilé
CULTURA.COM f t i @

B
RESORT
BARRIÈRE
LA BAULE

RICHOU
LES BOULES DE DÉCORATION



Palais des Congrès Atlantia - 119 av. de Lattre de Tassigny - 44500 La Baule - 02 40 11 51 51

Venez penser et préparer un Noël de rêve !

Ambiances et décorations de la maison, gastronomie, ... nos exposants vous proposeront des idées et des créations originales pour illuminer votre intérieur, dresser votre table, mitonner de bons petits plats, dénicher des cadeaux étonnants et surtout, vous faire plaisir !

La marraine du salon, Catherine Painvin, Home Designer, vous fera partager sa passion pour la décoration et composera tables et sapins. Elle dédicacera son livre lors d'une conférence.

Nos Ateliers Créatifs

Venez, en famille, fabriquer vos décorations de Noël et repartez avec vos créations !



Inscrivez-vous sur le site* www.salon-espritdenoel.com

Sur place, vous pourrez vous munir d'un kit de décoration et confectionner, aux côtés des animatrices Cultura, vos décors personnalisés. * Seules les personnes inscrites via le site internet pourront participer aux ateliers (10 pers. max par atelier).

Horaires

Vendredi	3 novembre	10h - 20h
Samedi	4 novembre	10h - 22h 
Dimanche	5 novembre	10h - 17h

Chaque jour, des contes de Noël émerveilleront les plus petits sur le salon de thé anglais Mary's Tea Room.

Pour les plus gourmands, régalez vos papilles de produits festifs : foie gras, pain d'épice, champagne, saumon fumé, huîtres, vin chaud !

Et plein d'autres surprises à découvrir sur place !

Tentez de gagner de nombreux cadeaux en participant au jeu-concours du salon ***La liste de Noël la plus folle !*** Rendez-vous sur la page Facebook de l'événement pour en savoir plus.